

Deux-Sèvres

28 novembre 23

Procès des Anti-Bassines



À LA UNE

Des échéances et des
pistes



ACTIVITÉ RÉGIONALE



Être outillé pour être
acteur tout au long
de sa vie

TERRITOIRE

49ème Congrès de l'UD 64



DOSSIER Contribution Union
Interfédérale des Transports
CGT NA au volet Mobilité du
CPER 2023-2028

Edito



Suites aux attentats inqualifiables du Hamas commis contre les Israélien·ne·s en date du 7 octobre dernier, et que la CGT a fermement condamnés, les représailles commises contre les Palestinien·ne·s de Gaza sont abominables. Depuis 2000, 10.000 palestinien·ne·s sont mort·e·s sous les balles israéliennes, dont des centaines d'enfants. Cette riposte du gouvernement israélien est d'une violence inouïe.

Rien ne justifie la punition collective mise en œuvre contre le peuple palestinien tout entier. Et, ces massacres de la population palestinienne s'aggravent chaque jour. Ceux-ci peuvent s'apparenter à un génocide.

Depuis le début, la CGT exige un cessez le feu immédiat avec l'ouverture d'un processus de paix. Des mobilisations avec la participation de la CGT voient le jour pour réclamer entre autre la levée du blocus dans la bande de Gaza et la paix tout de suite. Il est plus que nécessaire que nous continuions à maintenir la pression sur le gouvernement en participant massivement aux différents rassemblements organisés avec la CGT pour soutenir toute démarche aboutissant à l'arrêt des combats. Notre responsabilité est donc grande en cette période car collectivement, salarié·e·s, citoyen·ne·s, nous devons réaffirmer notre exigence de paix entre les peuples du monde entier et de justice sociale.

Permettre à tous les peuples de vivre en Paix, c'est aussi notre combat. Mener cette bataille, c'est poursuivre notre lutte contre tous les racismes, toutes idées de haine et toutes formes de discriminations.

Les catastrophes continuent !

Le projet de Loi sur l'immigration adopté au Sénat ces jours-ci s'est durci par rapport au texte initial, déjà très critiquable en matière d'humanité, avec entre autre la suppression de l'AME, le durcissement du droit du sol.

Dans le même temps, l'enjeu pour le monde du travail est de gagner de meilleures conditions de travail, des augmentations de salaires et des pensions tout en continuant à exiger le droit au départ à 60 ans. Par conséquent, l'Euro manifestation du **12 décembre à Bruxelles** s'inscrit dans cet agenda revendicatif en dénonçant ces politiques d'austérité.

Ne négligeons pas non plus notre qualité de vie syndicale en prenant soin de notre organisation, plus particulièrement de nos nouveaux adhérents et de nos campagnes pour les élections professionnelles. Celle pour les salariés issus des TPE en 2024 va nécessiter l'ensemble de nos forces et de notre capacité à se déployer dès aujourd'hui.

Avec l'arrivée de cette fin d'année, je vous et nous souhaite de passer de très bonnes fêtes.

Samantha Dumousseau

Sommaire

Editorial.....p2

À la Une

Des échéances et des pistes.....p3-5

Territoire

49^{ème} Congrès de l'UD 64.....p4
.....p5

Actualité

IHS- CGT Limousin - 40 ans d'existence...
et un défi à relever.....p6

Activité régionale

France Travail.....p13

Être outillé pour être acteur tout au long
de sa vie.....p14

Formation syndicale en NA.....p15

Publicité

Diagoris.....p16

DOSSIER

Contribution Union
Interfédérale des Transports
CGT NA au volet Mobilité
du CPER 2023-2028.... p7-12

Directrice de publication : Samantha Dumousseau
Comité régional CGT NA - Bourse du Travail - 44 cours A.Briand -
CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
Création : pom'C - 47350 LACHAPELLE
Mise en page : Service Communication CGT NA
Imprimé par Rivet Presse Edition, Limoges



DES ÉCHÉANCES ET DES PISTES



Si nous pouvons nous réjouir d'avoir déjà lancé notre réflexion sur les prochaines élections TPE lors du comité régional du 26 et 27 septembre 2023 et donc plus d'un an avant, il nous faut maintenant tenir certaines échéances.

Un rétroplanning sur les dates importantes sera présenté au comité régional des 5 et 6 décembre 2023.

La première de ces échéances sera la transmission à la confédération de notre liste de candidat·e·s Nouvelle-Aquitaine pour la CPRI et cela avant le 30 mars 2024.

Cette liste doit être composée de 5 femmes et 5 hommes travaillant dans une TPE.

Même si cette date est encore éloignée, l'expérience de la dernière élection pour laquelle nous avons déposé notre liste au dernier moment, nous fait dire que nous devons rechercher nos mandaté·e·s dès à présent.

Si bien sûr nous pouvons demander à nos camarades salarié·e·s de nos structures d'intégrer notre liste (et nous en aurons certainement besoin), il serait souhaitable aussi de trouver des syndiqué·e·s issu·e·s de diversité professionnelle.

Pour cette campagne, le comité régional a jugé pertinent que le premier appui soit les unions locales.

Recenser nos syndiqué·e·s de TPE, qui sont souvent « isolé·e·s » dans nos UL ou quelquefois dans un syndicat multiprofessionnel.

Recueillir les données des salarié·e·s de TPE que nos conseiller·ère·s du salarié reçoivent dans nos permanences syndicales, pour les informer.

Nous pouvons aussi solliciter les nouveaux·lles adhérent·e·s qui nous ont rejoint cette année, certain·e·s travaillent dans des TPE et ont sûrement envie de s'investir au-delà de leur adhésion ».

Ces deux pistes de travail qui pourraient permettre de constituer un réseau ne seraient pas inutiles pour construire notre liste mais aussi pour faire voter et voter CGT, car nous le savons, cette élection se gagne en allant chercher les voix une par une.

Mais cette connaissance et ce recensement permettrait aussi de construire dans le temps une activité revendicative et une vie syndicale pour, et avec, ces salarié·e·s qui, pour rappel, sont plus de 450 000 en Nouvelle-Aquitaine.

D'ailleurs, la proximité que nos UL peuvent développer sera sans doute une de nos forces pour cette élection.

Mais pour cela, il faut que nous soyons dans la capacité de les alimenter en informations et en matériel, afin qu'elles puissent, le moment venu, se déployer pour aller à la rencontre de ces salarié·e·s. Un travail croisé professions/territoires sera nécessaire afin de faire circuler les infos sur les négociations dans les branches professionnelles.

Dans ce sens, le comité régional envisage d'organiser des rencontres dans les unions départementales avec les UL.

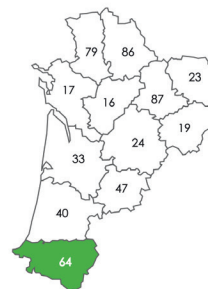
La bataille sur les retraites, où la CGT a montré l'image d'une organisation combative, présente et ouverte, nous donne de bonnes raisons d'être optimistes, néanmoins nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers.

Les campagnes de communication en territoire seront des éléments clés pour notre visibilité.

Le comité régional travaille dès à présent à partir des besoins exprimés par nos UD sur un budget communication : presse quotidienne régionale, radios, panneaux lumineux...

Mais, quel que soit le plan de travail, une des conditions à remplir pour gagner le vote (pour rappel, seul 5.80 % des salarié·e·s ont voté), et gagner un vote CGT, sera l'implication de toutes nos structures et notamment de nos syndicats.

Robert Colin



49ÈME CONGRÈS DE L'UD 64



Le Congrès de l'Union Départementale CGT des Pyrénées-Atlantiques s'est tenu les 9 et 10 novembre 2023 à Anglet.



69 syndicats du territoire dont 95 délégué-e-s ont participé aux travaux de ces deux journées. Plusieurs professions et les ULs ont également répondu présent à l'invitation, ainsi que les camarades de l'IHS 64, d'INDECOSA 64, de l'AGEFIPH, de la MACIF, tout comme la Mutami et les cabinets Diagoris, Emergence et FINACOOOP.

Ce Congrès se tenait dans un contexte de conflits : la multiplication des actes de guerre et la nécessité de travailler à la paix et au cessez-le feu, la propagation des idées de haine et de destruction, la poursuite de la politique répressive du gouvernement notamment sur les militant-e-s CGT, la montée de la misère en France, l'augmentation des violences en tout genre (sexistes et sexuelles, racistes, xénophobes...).

Suite à des débats riches et constructifs, les syndicats réunis en Congrès ont condamné les convocations, interpellations, gardes à vue et procédures disciplinaires organisées par les gouvernements successifs et le patronat à la solde du pouvoir néolibéral qui se multiplie partout dans le pays à l'encontre de la CGT et de ses militants et militantes. Ils ont notamment appelé à soutenir massivement un de nos camarades convoqué au Commissariat de Pau les jours suivants.

Les syndicats ont voté également une motion pour apporter tout leur soutien au peuple palestinien et condamner avec la plus grande fermeté l'assassinat des civils en Israël et en Palestine et appelé les travailleuses et les travailleurs et plus globalement la population à maintenir la pression sur le gouvernement en se joignant aux rassemblements et manifestations qui seront proposés sur notre département pour une paix juste et durable.

Les syndicats ont validé d'intégrer dans les statuts la lutte contre les idées d'extrême droite et de la haine de l'autre.

Les travaux du Congrès se sont concentrés également sur deux thématiques principales :

- Le renforcement de l'organisation pour gagner et

porter les idées CGT avec comme ambition une vie syndicale de qualité au service des revendications et des conquêtes.

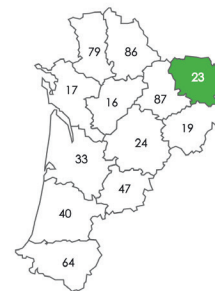
Un focus a été fait sur l'enjeu des 2^e et 3^e collèges avec l'intervention de Caroline Blanchot, secrétaire général de l'UGICT.

- La question du travail, son organisation, ses conditions d'exercice, le sens qu'il peut prendre pour chacun, dans le cadre de notre objectif de transformation du travail, avec l'intervention d'Alain Alphon-Layre, ancien membre de l'ancienne CE confédérale. Ce thème a particulièrement animé les débats sur la notion travail, le travail prescrit et le travail réel. Le travail est malade et ce n'est pas de la responsabilité des travailleuses et travailleurs. Des pistes ont été évoquées pour se réapproprier la démarche transformer le travail. La nouvelle équipe dirigeante, avec les syndicats, aura la mission d'étoffer le collectif département « Transformer le travail » pour préserver et améliorer les conditions de travail en s'appuyant sur nos repères revendicatifs mais surtout à partir du réel.

Après la validation du rapport d'activité et du rapport financier du mandat précédent, les syndicats ont décidé les orientations pour les 3 années à venir, pour un syndicalisme de rupture et de transformation sociale dans un monde du travail en perpétuelle évolution, pour la reconquête de nos forces organisées et de notre audience électorale et pour une élévation et un élargissement du rapport de force.

Les travaux du Congrès se sont clôturés par l'élection des membres de la Commission exécutive de l'UD (26 dont 10 nouveaux) et de la CFC (5 dont 3 nouveaux). La CE a élu Jérôme CASSAING, Secrétaire Général, et Violaine DRUART, Responsable à la Politique Financière.

Jérôme Cassaing



FÊTE DE LA MONTAGNE LIMOUSINE LA CGT AU COEUR DES LUTTES LOCALES

La Montagne limousine est un territoire homogène mais divisé administrativement entre Creuse, Corrèze et Haute-Vienne ce qui complique parfois l'activité. Ce n'est pas une terre de forte industrialisation ni de grandes entreprises. Et l'Union locale CGT d'Aubusson (23) était restée fermée depuis dix ans. Mais c'est un territoire où les luttes sont nombreuses comme les tentatives de vivre « autrement ». Un défi d'adaptation pour la CGT. L'écologie et la filière bois était une porte d'entrée naturelle.

C'est en 2015 à Tarnac (19) que s'invente la première édition de la Fête de la Montagne limousine. L'idée est de permettre aux habitants d'auto-organiser « leur fête », de se rencontrer et de donner à voir les expériences, les débats, les luttes du territoire. Le projet c'est que chaque année un nouveau village s'empare de l'idée. C'est donc à Gentioux que la CGT de la Creuse en 2021 tiendra son premier stand et un débat qui débouchera sur la création d'un collectif « Plus jamais ça 23 » qui est devenu « Alliance écologique et sociale 23 » avec la FSU, la Confédération paysanne et la Coordination de défense des Services publics. Avec ce collectif s'est tenu en 2022 un forum de deux jours sur la forêt et la filière bois* avec le projet de réfléchir et lutter en même temps sur le front des enjeux écologiques et des intérêts des travailleurs. A noter que les liens tissés autour de ces questions ont favorisé nettement la mobilisation des habitants du sud creusois aux manifestations retraites qui se tenaient à Guéret avec une heure de route !

Fin septembre 2023 se tenait à Peyrat le Château (87) la nouvelle édition de la fête. Comme les années précédentes, entre 2 500 et 3 000 personnes sont passées devant les innombrables stands d'associations, les dizaines de débats (jusque trois débats en simultané), les projections au cinéma, les spectacles... Mais aussi ont acheté dans les stands de producteurs et d'artisans locaux. Située en Haute-Vienne, c'est avec l'accord de l'UD 87 que l'UD de la Creuse à poursuivi son travail, avec l'animation de deux débats. L'un avec un camarade papetier, militant Filpac, venu des Landes pour parler de la situation de la forêt et de la filière bois dans son département. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette discussion. L'autre débat faisait le point sur la charte de

la forêt et de la filière bois dont l'Alliance écologique et sociale 23 peaufine la rédaction depuis le forum 2022. Cent cinquante personnes assistaient au débat et de nombreuses idées ont été émises pour enrichir la charte qui est maintenant en cours de finalisation.

Car ces questions sont d'une actualité brûlante. A Guéret c'est l'implantation d'une grosse usine à pellets qui inquiète quand à Egletons (19) c'est le doublement des capacités de la scierie Farges-Piveteau qui pose de lourdes questions. La coordination entre l'UD 23 et celle de Corrèze est en marche. Mais il faudra aussi poser la question des grandes chaufferies en biomasses qui sont censées, comme les pellets, permettre d'utiliser les déchets de bois. Noble projet. Mais comme pour la méthanisation qui permet de produire du gaz avec les déchets végétaux, le mensonge capitaliste n'est jamais loin : quand une ferme méthanise ses propres déchets végétaux pour chauffer un hangar, c'est bien. Si elle produit juste pour alimenter un méthaniseur industriel situé à des dizaines de kilomètres, c'est une catastrophe écologique.

Tant qu'il s'agit d'utiliser les déchets de bois, à proximité, nous sommes bien sur une démarche vertueuse. Mais au vu des quantités absorbées, c'est impossible que les déchets y suffisent. C'est donc bien du bel et bon bois qui est coupé pour alimenter ces productions de pellets et ces grandes chaufferies dont celle de Limoges. Et là le problème se pose : jusqu'où sera-t-il possible de couper du bois sans détruire la forêt limousine ?

Jean-Yves Lesage
Responsable de l'Union locale CGT d'Aubusson et
animateur du collectif AES 23.



IHS-CGT LIMOUSIN 40 ANS D'EXISTENCE... ET UN DÉFI À RELEVER



Pendant deux semaines, l'exposition consacrée à deux siècles de luttes en Limousin a été présentée dans la Maison du Peuple de Limoges, haut lieu de vie sociale.

Cela a été l'occasion de mettre à l'honneur et en valeur ce « palais du peuple », Art déco qui porte sur le sol et ses vitraux l'empreinte CGT. C'est aussi lui redonner son rôle d'éducation populaire ; histoire et culture se sont conjuguées avec la prestation de la chorale de « résistances sociales ».

Quelques 270 visiteuses et visiteurs ont pu découvrir, redécouvrir les luttes, victoires mais aussi échecs des travailleuses et travailleurs de leur région en interaction avec les moments phares de l'histoire :

- ⇒ Création de la CGT en 1895.
- ⇒ Lutttes porcelainières contre l'oppression patronale lors de la montée en charge de la grande industrie où les contremaîtres s'érigent en agresseurs, les atteintes à la dignité et agressions sexuelles n'ont pas d'âge.
- ⇒ 14-18, la « grande faucheuse » mais aussi les luttes ouvrières et l'aspiration à la paix rappelée par le monument pacifiste de Gentioux où son écolier clame « *Maudite soit la guerre* » - Il a cent ans cette année !
- ⇒ 1936 : la réunification de la CGT, le Front Populaire, l'inauguration de la Maison du Peuple.
- ⇒ 1939-1945, le massacre d'Oradour, les pendus de Tulle.
- ⇒ 1968 et les luttes des années 1970/1990 marquées par les restructurations, les délocalisations, la financiarisation et l'internationalisation du capital.

Laissons la parole à un des visiteurs parmi les quelques 50 témoignages recueillis sur le « livre d'or » de l'exposition : « *quand le passé éclaire le présent, il devient lumineux et parfois désespérant mais le désespoir solitaire disparaît dans la lutte collective* ».

Cette exposition présentée à Tulle et Brive a rencontré plus de 40 visiteurs sur 5 jours. Elle se prolongera en 2024 à Ussel et en Creuse. Un catalogue sortira début

janvier*.

Un autre temps fort de cet anniversaire a été la conférence à l'Université, près de 80 participant-e-s.

Conférence où archivistes, historienne et syndicaliste ont souligné l'importance des archives pour l'histoire sociale, celles des travailleuses et travailleurs, celle du travail.

Ces archives sont notre histoire. Comment les préserver, les identifier, les faire vivre pour connaître le passé, connaissance indispensable à la compréhension du présent.

Leur dépôt contribue à la confrontation par les chercheurs entre archives privées (organisations, militant-e-s...) et archives publiques (police...).

Toutes et tous ont souligné les risques encourus pour la mémoire par la dématérialisation des documents d'aujourd'hui et l'importance des dispositifs à mettre en œuvre pour préserver ces archives accumulées dans les mémoires numériques !

Sans preuve archivistiques, c'est l'histoire sociale qui est en péril.

Toutefois, le succès de nos initiatives a ses limites, celles de la participation des syndicats, des militant-e-s, adhérent-e-s. Ce constat - régulier - nous interpelle et doit nous amener à réfléchir sur notre activité, sur nos rapports avec les organisations.

Comment faire pour que les premier-ère-s concerné-e-s prennent la mesure du sens de l'histoire sociale pour les luttes d'aujourd'hui, dans leur confrontation au quotidien aux enjeux de classe, c'est le défi à relever pour notre IHS.

Michèle Baracat

* L'exposition peut être prêtée sur simple demande. Elle compte 25 panneaux.

FRANCE TRAVAIL - OU LE PLEIN EMPLOI PRÉCAIRE POUR TOUT·E·S !



Le Comité Régional a organisé une journée d'étude sur la loi « Plein Emploi - France Travail » le 10 novembre 2023, elle était animée par Denis GRAVOUIL (membre du bureau confédéral en charge de la protection sociale) avec la participation de 11 camarades d'Unions Départementales et de membres du collectif d'animation du comité régional.

Cette loi est une atteinte grave pour le monde du travail, sous prétexte de « remobilisation », la loi prévoit de transformer Pôle emploi en France Travail, pour centraliser l'inscription et l'orientation des travailleur·euse·s privé·e·s d'emploi, précaires et en situation d'handicap. Les actions en matière d'emploi, d'insertion et de formation pourront être définies en partie au niveau local, avec le risque d'accroître ainsi les inégalités territoriales déjà existantes.

Dans le projet France Travail, tout est pensé pour mettre la pression sur les travailleur·euse·s éloigné·e·s plus ou moins de l'emploi. À la paupérisation, le gouvernement répond par la contrainte, le chantage aux aides pour forcer les actif·ve·s à travailler, quel que soit l'emploi, quels que soient les risques et conditions. Pour pallier les difficultés de recrutement des entreprises à moindre coût. Les privé·e·s d'emploi seront contraints d'accepter n'importe quel emploi qui leur sera proposé, une rémunération faible, voire inexistante dans le cadre du RSA.

L'objectif de cette journée était avant tout d'informer et de donner quelques éléments d'analyses. Nous avons visé à minima une personne par UD pour que

les participant·e·s puissent transmettre par la suite les informations sur leurs territoires, afin d'entamer les débats dans leurs organisations respectives, de faire partager nos revendications et contrer cette loi. Tout peut encore évoluer car elle n'est pas promulguée et les décrets d'application peuvent faire bouger les lignes.



C'est bien par des revendications claires et communes que l'on gagnera la convergence d'intérêts entre les salarié·e·s privé·e·s d'emploi, précaires, en situation d'handicap et les salarié·e·s des structures concernées par cette fusion au travers de « France Travail ». Ce commun nous fera gagner la prise en compte la plus large et nous mettra dans les dispositions d'aller gagner des améliorations des deux côtés du guichet.

Dès à présent, le comité régional travaille sur un module de formation qui serait mis à disposition des Unions Départementales et à une formation des mandaté·e·s qui siègent dans les instances des organismes concernés en présence de représentants des syndicats régionaux du périmètre de la fusion.

Corinne Rey Bertrand

ÊTRE OUTILLÉ POUR ÊTRE ACTEUR TOUT AU LONG DE SA VIE



Genèse du nouveau parcours de formation générale « Être outillé pour être acteur tout au long de sa vie ».

Le 25 octobre 2023 à Bordeaux, a été présenté aux Responsables à la Formation Syndicale des unions départementales du comité régional, la formation « développer la CGT » qui remplace dès aujourd'hui la formation « Niveau 2 ».

Cette nouvelle formation rentre dans le cadre de la nouvelle offre de formation du parcours « Outiller pour être acteur toute sa vie ».

Ce cursus de formations générales constitue la colonne vertébrale de l'offre de formation. La dernière réactualisation importante avait été effectuée en 2013. C'est en 2017 qu'a été prise la décision de construire une nouvelle offre de formation générale, la décision a été validée à la Commission Exécutive Confédérale du 5 décembre 2018.

L'objectif est de mettre à disposition des syndiqué-e-s un haut niveau de connaissance pour renforcer une culture syndicale forte s'appuyant sur nos repères idéologiques.

Avant la présentation de cette dernière formation, le parcours avait déjà connu une évolution avec la mise en place d'une nouvelle formation à destination des non-syndiqué-e-s « Découvrir la CGT » et une formation destinée à remplacer la FANS (Formation d'Accueil des Nouveaux Syndiqués) « s'impliquer dans la CGT ».

Le parcours a aussi connu une mutation d'envergure avec le Niveau 1 qui se faisait sur 5 jours et a été transformé en 3 modules (3 jours, 2 jours puis 3 jours) intitulé « Participer à la vie de la CGT ».

L'objectif de la CGT est d'améliorer la formation de tous nos syndiqué-e-s, pour qu'ils-elles fassent plus facilement le pas d'être acteur-ric-e-s dans notre organisation pour que les luttes des salarié-e-s se développent dans l'entreprise et en dehors, sur des revendications professionnelles et interprofessionnelles.

Cette nouvelle formation s'adresse à tous les syndiqué-e-s pour leur permettre de s'organiser pour transformer la société.

Y seront abordés les dérives causées par le système capitaliste, les autres théories économiques, la revalorisation du travail, l'organisation pour la construction du rapport de force et la solidarité des travailleur-euse-s.

Dans le 2^{ème} module, seront abordés les propositions de la CGT à mettre en débat avec les salarié-e-s pour la réduction du temps de travail, une politique industrielle et des services publics de qualité avec une partie

un peu plus « pratique » qui permette de les porter localement en construisant la mobilisation.

Frédéric Dousseau



LA FORMATION SYNDICALE EN NOUVELLE-AQUITAINE



Rencontre des responsables à la formation syndicale des Unions Départementales du comité régional Nouvelle-Aquitaine du 25 octobre à Bordeaux.

Cette rencontre a réuni, 11 camarades, représentants 9 unions départementales. Elle avait pour but de faire un bilan d'étape sur la nouvelle organisation de la formation en région Nouvelle-Aquitaine et la projection 2024, ainsi que de présenter le module de formation « Développer la CGT » en présence d'Antoine LOPEZ, responsable du pôle formation confédéral.

Cette journée a été riche en échanges de pratiques et de connaissance sur la formation syndicale, elle s'est révélée très utile aux camarades présent·e·s, elle a permis l'appropriation du nouveau module de la formation « Développer la CGT » et va permettre sa mise en œuvre dans les territoires.

Concernant les formations régionales ou régionalisées, notre nouvelle organisation répond aux attentes des responsables à la formation qui demandent que le comité régional renforce les temps d'échanges et le lien entre eux.

Ces échanges ont souligné l'utilité du comité régional sur les questions de formation syndicale, il prend tout son sens comme outil de solidarité, d'aide, au service des camarades des unions départementales sur le sujet crucial de la formation, outil de la qualité de vie syndicale, au service du renforcement de la CGT.

Corinne Rey Bertrand



RIEN NE JUSTIFIE OU N'EXCUSE JAMAIS L'ANTISÉMITISME



Intervention de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT lors de la commémoration de la nuit de cristal organisée par le RAAR (réseau d'actions contre l'antisémitisme et tous les racismes) au gymnase Japy le 9 novembre 2023.

- **Non, la communauté juive n'est pas responsable de la politique de l'Etat d'Israël**
- **Non, rien ne justifie ou n'excuse jamais l'antisémitisme**
- **Non, critiquer la politique de l'Etat d'Israël, défendre les droits des palestiniens ce n'est pas être antisémite**
- **Oui, il est nécessaire d'identifier l'antisémitisme, cette forme particulière de racisme et de mener des actions spécifiques pour la dénoncer.**
- **Oui, nous avons beaucoup à progresser sur le sujet, y compris au sein du mouvement ouvrier qui a lui aussi longtemps - et encore aujourd'hui - toléré ou minimisé l'antisémitisme.**

Merci au RAAR pour le travail qu'il nous aide à réaliser avec la campagne contre « l'extrême droite, le racisme et l'antisémitisme » que nous avons lancée ensemble le 5 octobre dernier lors d'une journée organisée dans le patio de la CGT rassemblant 450 militantes et militants.

L'histoire de l'antisémitisme est intimement liée à l'histoire de France et à l'histoire de l'occident.

Cette histoire, elle coule aussi en partie dans les veines de la CGT qui a été dirigée pendant 40 ans par d'anciens déportés, de Georges Seguy à Henri Krasucki, juif, polonais, résistant, déporté à 18 ans à Auschwitz.

En disant que cette histoire est liée à l'histoire de France, c'est parce que nous avons d'abord, nous, français-e, à faire notre autocritique sur cette question alors que la shoah a été amplifiée par la collaboration de la France. Et c'est ce qui m'échappe dans la manifestation de dimanche.

Comment l'extrême droite et les fils spirituels de ceux qui ont déporté 6 millions de juifs peuvent-ils être acceptés dans des défilés contre l'antisémitisme ?

Henri Krasucki mettait en garde et enjoignait à « ne pas jouer à des jeux politiques autour de la grave question du racisme et de l'antisémitisme ».

Et c'est exactement le problème aujourd'hui.

Ce message simple semble pourtant malheureusement si compliqué aujourd'hui.

Nous avons besoin d'avoir une classe politique qui soit capable de :

- **Condamner clairement le terrorisme du Hamas, l'assassinat de 1400 civils israéliens et appeler à la libération immédiate des 220 otages**
- **Condamner tout aussi clairement les bombardements de Gaza qui ont déjà fait 10 000 morts palestiniens dont 5000 enfants et demander un cessez le feu immédiat sans condition.**
- **Condamner avec autant de force l'antisémitisme en cessant de le justifier par la question**



Discours de Sophie Binet prononcé lors d'un rassemblement à l'initiative du Réseau d'Action contre l'Antisémitisme et tous les Racismes (RAAR), en hommage aux victimes de la nuit de cristal, lors de laquelle 70 000 juifs ont été raflés et des centaines assassinés, et qui a marqué le début de la Shoah et de l'extermination de 6 millions de personnes juives.

Nous tenons à exprimer toute la solidarité de la CGT avec la communauté juive de France victime d'actes antisémites en forte augmentation, ayant parfois de la famille en Israël victime des attaques du Hamas, et ne se sentant au final en sécurité nulle part.

du conflit israélo palestinien, le racisme et l'islamophobie en rappelant sans cesse que ces questions sont au cœur des idéologies d'extrême droite et qu'il est donc de notre responsabilité de maintenir et renforcer un cordon sanitaire Républicain pour empêcher le gravissime processus de banalisation du rassemblement national qui est à l'œuvre.

Dans la période troublée, anxiogène et violente que nous vivons, nous avons besoin de trouver le moyen de sortir de cette terrible polarisation du débat public.

Nous avons besoin d'avoir des phares, des boussoles, équilibrées qui savent donner le cap.

Le RAAR, la LDH et toutes celles et ceux qui s'expriment ici ce soir y contribuent.

DIAGORIS

EXPERTISE

Notre engagement et nos valeurs

Diagoris est un cabinet d'expertise comptable au service exclusif des représentants des salariés. Depuis 2009, Diagoris s'engage à défendre les intérêts des salariés dans le cadre de ses missions légales de conseil et d'accompagnement des CSE et des organisations syndicales. Cet engagement s'appuie sur des valeurs fortes de solidarité, de justice et d'égalité au service des salariés et de leurs représentants.

Notre expertise pluridisciplinaire

Le cabinet Diagoris est implanté sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une expertise pluridisciplinaire lui permettant de conseiller et d'accompagner les salariés et leurs représentants dans tous les domaines du dialogue social avec les directions (questions sociales, économiques, financières, stratégiques, organisationnelles, etc.) et dans tous les secteurs d'activité (énergie, transport, services, santé, etc.).

Les missions légales d'expertise auprès des CSE

Le cabinet Diagoris intervient principalement dans le cadre des missions légales d'expertise auprès des CSE, prévues par le code du travail :

- ◆ consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise (100%employeur)
- ◆ consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (100%employeur)

** Sous certaines conditions, l'expertise peut être financée à 100% par l'employeur.*

Ces consultations sont récurrentes et nous accompagnons sur le long terme les salariés et leurs représentants pour défendre leurs intérêts auprès des directions. Nous intervenons également dans le cadre de consultations ponctuelles liées à des événements particuliers:

- ◆ consultation dans le cadre d'une opération de concentration (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ droit d'alerte économique (80% employeur / 20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'un projet de licenciements collectifs pour motif économique(80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'une offre publique d'acquisition (80% employeur/20% CSE*)

Notre cabinet peut être mandaté pour apporter toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer la négociation d'un accord de performance collectif ou d'un accord relatif au contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les missions d'expertise CHSCT – CSSCT

Le cabinet Diagoris accompagne aussi les salariés et leurs représentants dans le cadre des missions auprès des CHSCT et des CSSCT à travers sa filiale agréée Sésame Ergonomie:

- ◆ lorsqu'un risque grave, identifié et actuel, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement (100%employeur)
- ◆ en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ dans les entreprises d'au moins 300 salariés, en vue de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle (80% employeur/20% CSE*) .

La formation des représentants des salariés

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

DIAGORIS

ARNAUD KIEFER

*Responsable Relations Extérieures &
Partenariats– Grand Sud*

06 37 87 67 29

arnaud.kiefer@diagoris.fr

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

DIAGORIS.FR

7 place du Pdt Thomas Wilson
31000 TOULOUSE

Centre Regus Les Grands Hommes
33000 BORDEAUX